

Attestation Individuelle de Fin de Formation

(article L 6353-1 du Code du Travail)

Je soussigné M. Olivier PARADIS, représentant légal de l'organisme de formation AcceSens
N° de DA : 83 63 03 75 463

Certifie que **RAYNAUD Maylis**

A suivi la formation **Adapter ses supports de visite aux publics en situation de handicap**

Du **25/02/2026** soit une durée de **7h**.

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Connaître les handicaps afin d'identifier les déficiences, les besoins qui en découlent et les techniques de médiation à privilégier,
- Lever les tabous et atténuer les appréhensions de communication avec ces publics,
- S'approprier les techniques spécifiques telles que la description sensorielle, le FALC, la gestion du groupe, la présentation des supports tactiles pour une visite inclusive

RESULTATS DE L'EVALUATION DES ACQUIS

Atteste de la réussite de **RAYNAUD Maylis**

à la formation suivie ainsi que mentionné sur le certificat de validation de suivi et de compétence.

Fait à Alba-la-Romaine (07400), le 25/02/2026

Signature du responsable de l'organisme de formation

AcceSens
11 rue de la Petite Vitesse
63260 AIGUEPERSE
Tél. 04 73 64 21 04

M. Olivier PARADIS,
Président d'AcceSens